



DOSSIER DE VALIDATION

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) en blocs de compétences

Votre demande

NOM :

PRÉNOM :

DIPLÔME DEMANDÉ : **BPJEPS**

Spécialité :

Mention :

Option (si nécessaire) :

Blocs de compétences (cochez les blocs de compétences demandés) :

BC1 BC2 BC3 BC4 (si nécessaire)

Si vous avez obtenu des équivalences partielles pour le diplôme demandé, vous devez joindre obligatoirement une copie des titres ou des diplômes justifiant ces équivalences.

Numéro de recevabilité¹ :

1. Le numéro de recevabilité figure sur l'avis de recevabilité favorable délivré par la DRAJES de votre lieu de résidence.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION (NE PAS REMPLIR)

Dossier reçu le (*Jour/Mois/Année*) :

Date du jury (*Jour/Mois/Année*) :

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :

Vous avez obtenu une recevabilité pour le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) en blocs de compétences.

Vous devez désormais transmettre votre dossier de validation au jury du diplôme demandé. Ce dossier doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui sont mentionnées dans les pages suivantes et de consulter les référentiels du diplôme visé sur le site de [France Compétences](https://www.francecompetences.fr).

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury qui ne dispose pas de votre dossier de recevabilité.

Votre dossier une fois transmis au jury, vous serez convoqué·e à un entretien.

SOMMAIRE

Votre identité	4
Entretien avec le jury	5
Votre parcours de formation	6
Vos expériences	7
Votre récit d'expérience	8
Description et analyse des actions	11
1. Choisir des actions : conseils et recommandations	11
2. Décrire et analyser des actions : conseils et recommandations	12
3. Quelques points de vigilance	13
Sommaire (à compléter)	14
Fiche 1 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet	15
Fiche 2 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet	16
Fiche 3 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet	17
Fiche 1 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités	18
Fiche 2 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités	19
Fiche 3 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités	20
Votre déclaration sur l'honneur	21
VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR VOTRE DOSSIER DE VALIDATION VAE	22

VOTRE IDENTITÉ

Genre : Féminin Masculin

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance (*Jour/Mois/Année*) :

Commune de naissance :

Département ou Collectivité outre-mer de naissance :

Pays de Naissance :

Nationalité : Française Ressortissant de l'UE, EEE Autre

Adresse :

Adresse (*suite*) :

Adresse (*suite*) :

Code postal : Ville :

Tél. portable :

Autre (domicile, travail) :

Courriel :

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Un entretien obligatoire avec le jury du diplôme demandé aura lieu et vous serez convoqué-e. En cas d'éloignement géographique, le jury peut décider d'effectuer cet entretien à distance (visioconférence) s'il est techniquement réalisable.

La durée de l'entretien est de 15 minutes au minimum et de 30 minutes au maximum.

L'entretien est animé par deux membres du jury au moins qui vous poseront des questions pour approfondir et préciser des éléments concernant les actions que vous avez choisi de décrire dans votre dossier. Cet entretien n'est ni un exposé ni une soutenance.

Le dossier reste le support de l'évaluation du jury.

Aucun élément d'évaluation ne vous sera communiqué à l'issue de l'entretien. Les résultats vous seront transmis après la délibération finale du jury.

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Les informations relatives à votre parcours de formation sont nécessaires au travail d'évaluation du jury qui ne dispose pas des informations transmises dans votre dossier de recevabilité.

Récapitulez l'ensemble de votre parcours de formation à l'aide des tableaux ci-après :

FORMATION INITIALE (scolarité générale, études professionnelles et/ou technologiques et/ ou universitaires)

Année	Classe/Spécialité	Diplôme(s) Obtenu(s)

AUTRES FORMATIONS (formations professionnelles civiles et militaires, stages, congés de formation, formations bénévoles, etc.)

Période	Durée (en mois)	Organisme de formation	Intitulé de la formation	Si vous avez exercé dans le cadre de cette formation des activités en rapport direct avec la certification visée, précisez lesquelles :
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				

VOS EXPÉRIENCES

Les informations relatives à vos expériences sont nécessaires au travail d'évaluation du jury qui ne dispose pas des informations transmises dans votre dossier de recevabilité.

Présentez dans le tableau récapitulatif ci-dessous, en commençant par l'expérience la plus récente, les emplois occupés ainsi que les activités bénévoles, volontaires, de sportif de haut niveau, de mandat syndical ou d'élu local à porter à la connaissance du jury.

Période	Durée (en mois)	Statut	Nom et activité principale de la structure	Emploi ou fonction
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				
De : À :				

Vous devez maintenant rédiger un écrit sur votre expérience afin que le jury puisse repérer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises.

Cet écrit est constitué de deux parties :

- un écrit de trois pages maximum retraçant votre expérience ;
- une description et une analyse d'actions que vous avez conduites au cours de votre expérience.

VOTRE RÉCIT D'EXPÉRIENCE

Vous devez rédiger librement un écrit de **trois pages maximum** retraçant votre expérience en vous appuyant sur des éléments significatifs de votre parcours (formations, expérience professionnelle, expérience bénévole, etc.) qui vous ont permis de développer des compétences en rapport direct avec le diplôme demandé.

Cet écrit doit permettre d'éclairer le jury sur les choix que vous avez opérés dans votre parcours, les raisons qui vous conduisent à solliciter ce diplôme et le choix de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtenir.

Votre récit d'expérience (SUITE)

Votre récit d'expérience (SUITE)

DESCRIPTION ET ANALYSE DES ACTIONS

1. Choisir des actions : conseils et recommandations

Quel que soit le BPJEPS demandé, deux fonctions principales sont constitutives du métier :

- conception, mise en œuvre et évaluation de projet ;
- conception, animation et évaluation de séances d'activités.

Pour choisir dans votre expérience les actions à décrire dans les deux fonctions précitées, étudiez le résumé de la certification visée, les référentiels d'activité et la description des blocs de compétences constitutifs du diplôme (en tenant compte de l'option le cas échéant).

Ces informations sont mentionnées dans la fiche RNCP du diplôme, disponible sur le site de [France Compétences](https://francecompetences.org/).

POUR LES DIPLÔMES EN TROIS BLOCS DE COMPÉTENCES :

Si vous demandez le diplôme complet :

Vous décrirez cinq actions au total, avec au minimum deux actions pour chacune des deux fonctions suivantes :

- conception, mise en œuvre et évaluation de projet ;
- conception, animation et évaluation de séances d'activités.

Les actions que vous avez conduites pour valoriser les activités et les projets de votre structure peuvent être décrites dans l'une et/ou l'autre de ces deux fonctions.

POUR LES DIPLÔMES EN QUATRE BLOCS DE COMPÉTENCES :

Si vous demandez le diplôme complet :

Vous décrirez six actions au total, avec au minimum deux actions pour chacune des deux fonctions suivantes :

- conception, mise en œuvre et évaluation de projet ;
- conception, animation et évaluation de séances d'activités.

Les actions que vous avez conduites pour valoriser les activités et les projets de votre structure peuvent être décrites dans l'une et/ou l'autre de ces deux fonctions.

Les actions dans lesquelles vous avez mis en œuvre les compétences identifiées dans le bloc de compétences 4 peuvent être décrites dans l'une et/ou l'autre de ces deux fonctions.

Si vous ne demandez pas le diplôme complet :

En fonction du nombre de blocs de compétences à valider, vous décrirez au moins deux actions et six au maximum, en respectant les conseils et recommandations présentés ci-dessous.

Attention : les diplômes permettant l'encadrement d'activités en environnement spécifique ne peuvent pas être obtenus en totalité par la VAE.

Les textes réglementaires de ces diplômes sont consultables sur le site de [France Compétences](https://francecompetences.org/).

Parmi l'étendue de votre expérience, vous devrez être attentif au choix des actions que vous décrirez et analyserez pour que le jury puisse repérer les compétences attendues. Ces actions devront être réelles, concrètes, précises, variées et inscrites dans des contextes différents.

Choisissez bien les actions dans lesquelles votre rôle, votre implication, votre intervention et votre activité personnelle ont été significatifs.

2. Décrire et analyser des actions : conseils et recommandations

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

Décrivez et analysez, pour chacune des actions choisies, ce que vous avez fait, en étant à la fois complet et précis :

- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je ») ;
- Choisissez un mode de description chronologique, du début à la fin de l'action, sans oublier l'évaluation en lien avec vos objectifs ;
- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs, à partir de quels constats, de quelles situations, etc. ;
- Utilisez de préférence le présent de l'indicatif qui permet de mieux vous évaluer en action ;
- Décrivez votre action de manière très précise et les résultats produits. Le jury doit pouvoir évaluer votre action en situation ;
- La description seule ne suffit pas. Il faut également expliquer comment et pourquoi vous agissez ainsi et quels sont les résultats attendus. Vous devez donc décrire et analyser vos pratiques. Argumentez vos choix, vos démarches... (comment savez-vous que cela doit se passer comme cela, que c'est mieux comme cela, etc.) ;
- Précisez quels sont vos outils et vos modalités d'évaluation. Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez mis en œuvre et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer ;
- Situez les partenaires et acteurs engagés dans l'action : vous-même, vos collègues, votre hiérarchie, le public, etc. et l'intervention spécifique de chacun d'eux.

NB : les indications ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne constituent en aucun cas le plan de vos écrits.

3. Quelques points de vigilance

Évitez absolument les écueils que sont :

- La présentation de votre fiche de poste (fonctions et missions telles qu'elles vous étaient demandées par votre employeur ou votre statut de bénévole) sans en livrer votre interprétation, votre appropriation...
- Les fiches d'activités de séances ou de projets anonymes, les listes de tâches...
- La présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier, tels qu'on les trouve dans les cours et les manuels. Pour prendre un exemple, il ne faut surtout pas faire un cours de biomécanique en guise de description de la préparation d'un programme d'entraînement. À l'inverse, si vous décrivez votre pratique concrète et précise de l'entraînement, il peut être utile ponctuellement de se référer à tel ou tel principe de biomécanique qui a guidé votre choix dans l'action.
- Les documents exigés pour les candidats en formation.

Si vous choisissez de joindre des documents écrits pour illustrer votre propos, veillez à ce qu'ils soient en lien direct avec l'action décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (support d'information, réalisation personnelle...) mais il faut qu'on sache quel a été votre rôle. Ces documents doivent être clairement référencés dans l'écrit concerné et placés à la suite de celui-ci.

Veillez à ne pas trop surcharger votre dossier par des annexes. Le jury trouvera vos compétences dans les analyses descriptives que vous aurez rédigées.

Les annexes vidéos et numériques ne sont pas acceptées.

Pour vous aider à choisir vos actions, les décrire et les analyser, le recours à un accompagnement est recommandé.

Sommaire (à compléter)

Fiche 1 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet

Intitulé de l'action :

Page à

Fiche 2 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet

Intitulé de l'action :

Page à

Fiche 3 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet

Intitulé de l'action :

Page à

Fiche 1 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités

Intitulé de l'action :

Page à

Fiche 2 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités

Intitulé de l'action :

Page à

Fiche 3 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités

Intitulé de l'action :

Page à

Fiche 1 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet

Attention : selon le BPJEPS visé, cette fonction ne recouvre pas la même réalité professionnelle. Les informations disponibles sur la [fiche RNCP](#) du diplôme vous permettront d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

La fonction conception, mise en œuvre et évaluation de projet correspond à l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet dans le cadre de la structure et en réponse aux besoins des publics.

Le projet choisi doit correspondre au niveau d'intervention attendu par le diplôme.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (suite) :

Adresse (suite) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit.

Fiche 2 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet

Attention : selon le BPJEPS visé, cette fonction ne recouvre pas la même réalité professionnelle. Les informations disponibles sur la [fiche RNCP](#) du diplôme vous permettront d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

La fonction conception, mise en œuvre et évaluation de projet correspond à l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet dans le cadre de la structure et en réponse aux besoins des publics.

Le projet choisi doit correspondre au niveau d'intervention attendu par le diplôme.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (suite) :

Adresse (suite) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit.

Fiche 3 - Conception, mise en œuvre et évaluation de projet

Attention : selon le BPJEPS visé, cette fonction ne recouvre pas la même réalité professionnelle. Les informations disponibles sur la [fiche RNCP](#) du diplôme vous permettront d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

La fonction conception, mise en œuvre et évaluation de projet correspond à l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet dans le cadre de la structure et en réponse aux besoins des publics.

Le projet choisi doit correspondre au niveau d'intervention attendu par le diplôme.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (suite) :

Adresse (suite) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit.

Fiche 1 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités

Attention : selon le BPJEPS visé, cette fonction ne recouvre pas la même réalité professionnelle. Les informations disponibles sur la [fiche RNCP](#) du diplôme vous permettront d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

La fonction conception, animation et évaluation de séances d'activités correspond à la préparation, l'animation et l'évaluation d'un face-à-face pédagogique avec un public dans le cadre d'une activité sportive ou socio culturelle inscrite dans un cycle ou une séquence.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (suite) :

Adresse (suite) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit.

Fiche 2 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités

Attention : selon le BPJEPS visé, cette fonction ne recouvre pas la même réalité professionnelle. Les informations disponibles sur la [fiche RNCP](#) du diplôme vous permettront d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

La fonction conception, animation et évaluation de séances d'activités correspond à la préparation, l'animation et l'évaluation d'un face-à-face pédagogique avec un public dans le cadre d'une activité sportive ou socio culturelle inscrite dans un cycle ou une séquence.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (suite) :

Adresse (suite) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit.

Fiche 3 - Conception, animation et évaluation de séances d'activités

Attention : selon le BPJEPS visé, cette fonction ne recouvre pas la même réalité professionnelle. Les informations disponibles sur la [fiche RNCP](#) du diplôme vous permettront d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

La fonction conception, animation et évaluation de séances d'activités correspond à la préparation, l'animation et l'évaluation d'un face-à-face pédagogique avec un public dans le cadre d'une activité sportive ou socio culturelle inscrite dans un cycle ou une séquence.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (suite) :

Adresse (suite) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit.

VOTRE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier de validation soit évalué par le jury.

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné(e) (nom et prénom) :

certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (code pénal, art.441- 1) ;

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amendes (code pénal art.441-6) ;

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié » (code pénal art. 441-7).

VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR VOTRE DOSSIER DE VALIDATION VAE

Votre dossier doit être transmis selon les modalités fixées par le service en charge de l'organisation du jury du diplôme visé au plus tard **deux mois avant la date de la session de jury**.

Vous ne devez transmettre votre dossier qu'à une seule session de jury ([article A212-43-1](#) du code du sport).

Vous trouverez les dates des jurys pour le diplôme demandé sur le calendrier national des jurys ouverts à la VAE : <https://foromes.jeunesse-sports.gouv.fr/calendrier/jurysVae>

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier (cocher les cases pour les pièces transmises)

une copie de la pièce d'identité¹ ;

une copie de l'avis de recevabilité favorable pour le diplôme demandé ;

pour les moins de 25 ans de nationalité française, une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ;

l'attestation de formation relative au secourisme ou tout titre équivalent, en cours de validité ;

pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant l'entretien et, selon le diplôme visé, la mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée ;

le cas échéant, une copie des titres ou diplômes justifiant des équivalences partielles si votre demande ne porte pas sur le diplôme complet.

Entretien avec le jury

Vous recevrez une convocation mentionnant l'heure et le lieu de cet entretien.

Si vous ne vous présentez pas à l'entretien, vous serez déclaré·e ajourné·e et votre dossier ne sera pas évalué. Vous pourrez déposer un nouveau dossier de validation selon la procédure habituelle lors d'une prochaine date de jury.

Décision du jury

À l'issue de la délibération finale du jury, le service organisateur vous notifie la décision du jury qui peut :

- vous attribuer le diplôme ;
- ne pas vous attribuer le diplôme ;
- vous attribuer une partie du diplôme.

Les blocs de compétences obtenus sont acquis définitivement.

1. **Personne de nationalité française** : photocopie de carte nationale d'identité (recto et verso) ou de passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ;

Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : photocopie de passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou photocopie de toute pièce d'identité en cours de validité qui pourra être confirmée par l'autorité consulaire, en France, du pays de résidence du candidat ou photocopie de document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité ;

Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : photocopie de passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou photocopie de toute pièce d'identité en cours de validité qui pourra être confirmée par l'autorité consulaire, en France, du pays de résidence du candidat ou photocopie document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié·e, pour apatride ou pour bénéficiaire de la protection subsidiaire, en cours de validité.



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère des Sports,
de la Jeunesse et de la Vie associative

95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13

www.sports.gouv.fr

